

REVUE

ET MAGASIN

DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE.

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET
A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE
ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE,

PAR

M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture,
des Académies royales des Sciences de Madrid et de Turin; de l'Académie royale
d'Agriculture de Turin; de la Société impériale des naturalistes de Moscou,
et d'un grand nombre d'autres Sociétés nationales et étrangères

2^e SÉRIE. — T. VII. — 1855.

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.



mune dans les eaux stagnantes. — Aussi dans les bassins, à Misy.

La Salamandre marbrée (*Triton marmoratus*, Cuv.). Cette espèce rare habite dans la forêt de Fontainebleau. Je l'ai trouvée dans une mare appelée la mare Macou, située au milieu des bois de Bourron. C'est, jusqu'à présent, le seul endroit où j'aie pu la découvrir; mais je ne doute pas qu'elle ne se trouve dans d'autres mares de la forêt. La Salamandre marbrée est très-facile à reconnaître à sa couleur, qui, en dessus, est d'un beau vert de feuille parsemé de très-grandes taches d'un noir profond. Le mâle porte, pendant le mois de mai, une crête bientôt remplacée sur le dos par une ligne rouge orange.

Genre *Lissotriton*.

La Salamandre ponctuée (*Lissotriton punctatus*, Bell.). Ce genre a été établi pour les Tritons à peau lisse. La Salamandre ponctuée se trouve dans les eaux stagnantes et dans les bassins d'arrosement; elle n'est pas très-rare à Misy, même pendant le temps des amours; le mâle porte le long du dos une crête à larges dents.

La Salamandre à ceinture (*Lissotriton alpestris*, Ch. Bonap.). Bleu d'ardoise en dessus, orange en dessous. Dans les mares, les bassins d'arrosement.

La Salamandre palmipède (*Lissotriton palmipes*, Bell.). Je ne sais si cette espèce habite dans nos eaux, car je n'ai jamais été à même de la trouver. On la reconnaîtra principalement aux trois crêtes qu'elle a sur le dos et à un petit filet qui termine sa queue.

NOTICE sur un nouveau genre de Crustacés de la tribu des *Scyllariens*, découvert par M. Verany, aux environs de Nice; par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Tous les vrais zoologistes connaissent les services

que M. Verany a rendus à la science par ses excellentes observations sur les animaux qui vivent dans les mers de Nice et de Gênes, et surtout par le talent hors ligne avec lequel il sait les représenter. Son magnifique ouvrage sur les *Mollusques méditerranéens*, publié sous les auspices du roi de Sardaigne, est un véritable modèle en ce genre, et montre avec quelle perfection ce naturaliste sait faire connaître les animaux et Mollusques au moyen de descriptions exactes et de dessins qui reproduisent avec une grande fidélité leurs formes et leurs couleurs, quand ils ont encore le mouvement et la vie.

M. Verany, qui étudie et observe constamment la nature, qui a déjà enrichi les musées et les collections de ses correspondants d'une foule d'objets précieux, a bien voulu, sur ma prière, porter aussi son attention sur les Crustacés de la Méditerranée, et telle est son habileté comme explorateur, que, même après les longues recherches de Risso et de Roux, il est bientôt parvenu à découvrir des objets qui avaient échappé à ces deux naturalistes. Parmi ces Crustacés il s'en trouve surtout un des plus remarquables par ses caractères, qui constitue une coupe générique tout à fait nouvelle et une espèce encore inédite que nous allons faire connaître.

Ce Crustacé appartient à la famille des Macroures et fait partie de la tribu des SCYLLARIDES, admise par Latreille dans son dernier ouvrage (*Cours d'Entomologie*, p. 374, 1831). Depuis cette époque, elle n'a pas varié, et M. Milne Edwards, dans son *Histoire naturelle des Crustacés*, publiée dans les *Nouvelles suites à Buffon*, de l'éditeur Roret, t. II, p. 279 (1837), la compose aussi des trois genres *Scyllarus*, *Ibacus* et *Thenus*, de Leach.

Les caractères de notre nouveau Crustacé méditerranéen ne permettent de le placer dans aucune de ces coupes génériques. En effet, il ne peut être rangé dans le genre *Scyllarus*, car il a une carapace beaucoup plus

large que longue, tandis que tout le contraire a lieu dans les espèces de cet ancien genre. Cette grande largeur de la carapace le rapproche bien des *Thenus* et des *Ibacus*, mais il se distingue nettement des premiers par ses yeux, placés fort loin des angles antérieurs et externes de la carapace, tandis que, chez les *Thènes*, les yeux sont tout à fait à cet angle. Reste donc le genre *Ibacus*; mais l'un des principaux caractères de celui-ci est d'avoir une large et profonde fissure qui, de chaque côté, divise les prolongements clypéiformes de la carapace en deux portions inégales, tandis que, dans notre nouvelle coupe générique, cette fissure n'existe pas et est à peine remplacée par une légère sinuosité du bord de la carapace.

Le tableau suivant, de la tribu des *Scyllarides*, fera mieux ressortir les caractères principaux qui distinguent les quatre genres dont nous la composons aujourd'hui :

- I. Carapace plus longue que large. *Scyllarus.*
- II. Carapace plus large que longue.
 - 1. Orbites situés aux angles antérieurs de la carapace. *Thenus.*
 - 2. Orbites situés loin des angles antérieurs de la carapace.
 - a. Une profonde fissure de chaque côté de la carapace. *Ibacus.*
 - b. Pas de fissure de chaque côté de la carapace. *Pseudibacus.*

On voit facilement, par ce petit tableau, les caractères principaux de notre nouveau genre. Aussi nous bornerons-nous à une courte description de l'espèce typique, en renvoyant à l'excellent dessin que M. Verany nous a adressé avec ce rare Crustacé.

Genre PSEUDIBACUS. — Carapace beaucoup plus large que longue, plus étroite en arrière, arrondie sur les côtés, avec les prolongements lamelleux des

côtés sinueux ou subdentés. Rostre, ou prolongement horizontal du bord antérieur de la carapace, bifurqué en avant et couvrant la base du premier article des antennes internes. Yeux placés à égale distance de la ligne médiane et de l'angle externe de la carapace. Antennes internes ou supérieures un peu plus courtes que les externes, portant au-dessus de l'extrémité du premier article une espèce de dent obtuse dirigée en avant et un peu en haut. Antennes externes lamelleuses, de la largeur de la carapace à leur base, arrondies sur leurs bords, qui paraissent subdenticulés, vus à la loupe, et ayant le bord interne des trois premiers articles relevé et échancré ou subépineux. Bouche et pattes semblables à celles des autres groupes de Scyllarides. Une forte épine recourbée en arrière et en dedans, au bord postérieur de la hanche des dernières pattes. Queue beaucoup plus étroite que la carapace, retrécie en arrière, ayant une forte carène médiane terminée par une épine au bord postérieur de chaque segment, qui offre en outre quelques fortes épines ou tubercules sur les côtés.

Pseudibacus Veranyi (Pl. 5). — Carapace aplatie, lisse, avec quelques élévations portant de faibles tubercules situées sur la ligne médiane, sur les côtés, entre le milieu et les bords latéraux, et près de ces bords latéraux eux-mêmes. Bord antérieur droit, avec les angles antérieurs un peu avancés et terminés en pointe. Côtés faiblement dentelés, à dents très-obtuses, avec une sinuosité un peu plus profonde au premier tiers antérieur, à la place où se trouve la profonde fissure des *Ibacus*. Côté interne des orbites relevé en carène denticulée. Abdomen à peine un peu plus long que la carapace, très-faiblement chagriné, avec le premier segment sans carène au milieu; les second et troisième portant une carène élevée et dentelée, sans épine postérieure, et les suivants ayant au bord postérieur de la carène

une assez forte épine dirigée en arrière. Les côtés de tous ces segments sont échancrés et épineux, mais chacun d'eux diffère des autres pour la grandeur et la disposition de ses échancrures et épines. La nageoire caudale n'offre rien d'extraordinaire.

Ce Crustacé, conservé dans l'alcool, est d'un jaune pâle uniforme. Il a été trouvé par M. Verany accroché à un gros poisson de mer pêché dans les environs de Nice.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 19 Février 1855. — S. A. le Prince *Ch. Bonaparte* présente à l'Académie son ouvrage ayant pour titre : *Coup d'œil sur l'Ordre des Pigeons*. C'est un beau travail de vraie et bonne zoologie, dont nous avons donné une idée dans ce recueil quand le Prince a lu à l'Académie les diverses parties dont il se compose.

— M. *Lacaze-Duthiers* adresse un mémoire ayant pour titre : *Des Organes de la génération de l'Huître*.

Après avoir rappelé les discussions auxquelles l'étude de l'appareil de la reproduction des Huîtres ont donné lieu, l'auteur se résume ainsi : « L'Huître est un Acéphale appartenant à la division des Acéphales lamelli-branches, monoïques, à glandes confondues. La disposition générale des conduits excréteurs de ses glandes génitales est semblable à celle des autres Mollusques acéphales; la structure se rapproche aussi des autres animaux de la division, et les proportions variables de l'une des glandes sexuelles nous expliquent pourquoi des apparences diverses ont conduit les auteurs à des opinions opposées qui, vraies pour des individus séparés, ne l'étaient plus quand elles étaient généralisées. Pour expliquer ces diverses apparences, il n'est pas